

## Stations d'épuration Travail propre en zone sale

**La station d'épuration de la communauté de communes de l'Estuaire de la Dives à Cabourg, dans le Calvados, et celle de la communauté d'agglomérations Seine-Eure à Léry, dans l'Eure, sont très récentes. Elles ont été l'une et l'autre inaugurées en 2011 et comportent une unité de compostage. Des activités aux risques variés...**

**E**lles sont deux. L'une dans l'Eure, l'autre dans le Calvados. Inaugurées en 2011, la station d'épuration de la communauté de communes de l'Estuaire de la Dives (CCED), à Cabourg, et celle de la communauté d'agglomérations Seine-Eure, à Léry, dans l'Eure, ont la même particularité : elles comportent chacune une unité de compostage. « *Les deux projets ont fait l'objet, avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises qui ont construit les stations, l'exploitant et la Carsat, d'une réflexion participative sur la conception des lieux de travail et les conditions de travail*, indique Michel Charvolin, ingénieur-conseil à la Carsat Normandie. *L'objectif était d'avoir une représentation commune des situations de travail sur chacun des équipements en fonctionnement normal, en maintenance, et en mode dégradé.* »

Ces stations d'épuration (step), qui dépolluent l'eau avant de la rejeter dans l'environnement, transforment les boues en compost afin qu'elles soient épanchées. « *Tout au long du projet, les situations de travail ont été analysées afin de vérifier que le projet était toujours cohérent vis-à-vis des risques professionnels* », précise Michel Charvolin. « *Nous avons pensé que, pour être cohérents, nous ne pouvions pas réaliser un outil qui protège l'environnement mais pas les salariés* », précise Stéphane Sochon, responsable du service assainissement à la CCED.

Les eaux usées sont tout d'abord prétraitées afin d'en isoler les déchets, les sables et

les graisses. Elles sont ensuite envoyées dans des bassins de traitement biologique : des bactéries dégradent certaines pollutions puis forment des boues. Celles-ci sont alors séparées de l'eau et compostées. L'eau, quant à elle, est rejetée dans l'environnement. « *Pour éviter les risques biologiques, nous limitons au maximum le contact avec la matière* », explique Gaëtan Malard, responsable de la step de Léry. Dans les deux stations, un maximum d'opérations (extraction des gros déchets, des sables, dégraissage) sont effectuées automatiquement. Les machines sont munies de capots. « *Lorsque le capot est ouvert, il y a des "arrêts fin de course" qui stoppent la machine. Cela évite le risque d'accident et de projections* », explique Patrice Gervis, responsable assainissement à la step de Cabourg. Les trappes d'accès sont munies de grilles anti-chutes, « *et pour descendre, nous avons des échelles mobiles conçues pour être emboîtées de façon solide* », ajoute Patrice Gervis. En milieu confiné, des échelles à demeure risqueraient d'être corrodées, notamment à cause de l'hydrogène sulfuré. « *Les zones couvertes sont équipées de détecteurs de gaz car il risque d'y avoir des dégagements d'hydrogène sulfuré à une concentration mortelle. En cas de nécessité d'intervention d'urgence en présence de gaz, les agents sont amenés à travailler avec des appareils respiratoires isolants et nous réalisons des exercices régulièrement* », précise Amandine Jacquart, relais qualité, sécurité,



environnement de Veolia Eau sur le secteur Eure-Oise.

Les locaux de travail (à pollution spécifique) sont ventilés et l'air est rejeté à l'extérieur après traitement par des procédés chimiques ou par biofiltre (tourbe). « *Le traitement est efficace, nous ne sentons presque rien, ce qui n'est pas le cas sur des stations plus anciennes* », se réjouit Antoine Rouspad, exploitant usine à la step de Cabourg. Et, « *pour éviter les chutes de hauteur au niveau des bassins, tout est de plain-pied. Nous pouvons donc manœuvrer un transpalette autour des bassins*, remarque Patrice Gervis. *Une nacelle a été spécialement conçue pour s'accrocher sur le voile du bassin* ». Auparavant, lorsqu'ils devaient intervenir sur la cuve, les opérateurs travaillaient sur des échelles. Dans les zones de compostage, les boues déshydratées sont mélangées avec des déchets verts et des refus de criblage (lire plus loin). Le mélange est introduit dans des tunnels